



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sages-femmes

Question écrite n° 60118

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le souhait des sages-femmes du secteur privé non lucratif d'obtenir une parité de statut avec leurs collègues de la fonction publique. Elles mettent l'accent sur la nécessité, pour y aboutir, d'un agrément ministériel des accords conventionnels susceptibles d'intervenir entre les organisations syndicales et patronales à ce propos. Il le remercie de bien vouloir lui faire part de ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60118

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 avril 2001, page 2227